

VACANCE DE POSTES

L'administration communale de Junglinster se propose d'engager

UN SURVEILLANT DE BUS (m/f)

à raison de 11h/semaine (estimation selon trajet)

UN ACCOMPAGNATEUR PÉDIBUS (m/f)

à raison de 7h/semaine (estimation selon trajet)

L'engagement se fera selon les conditions et modalités du Code du travail et sous le statut du salarié à tâche manuelle.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur demande pour le **25 avril 2025** au plus tard au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Junglinster, boîte postale 14, L-6101 Junglinster.

Sont à joindre à la candidature :

- une notice biographique ;
- une lettre de motivation ;
- un extrait récent de l'acte de naissance ;
- un extrait récent du casier judiciaire ;
- une copie de la carte d'identité/passeport ;
- une photo récente.

En déposant sa candidature, l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Junglinster, le 3 avril 2025
Le collège des bourgmestre et échevins,
Bernard Ries, bourgmestre
Raphaël Schmitz, échevin,
Gilles Baum, échevin.